

JOVAN ANDRIC[*], JOVAN BUKOROVIC[**]

Organisation de la production agricole et possibilités de son développement dans les conditions de la réforme sociale et économique en Yougoslavie

1. LA POSITION GEOGRAPHIQUE ET LES CONDITIONS NATURELLES EN TANT QUE PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION DANS L'AGRICULTURE

Compte tenu de sa position géographique et des conditions naturelles -le sol et le climat- il existe en Yougoslavie des conditions très favorables pour une production agricole efficace et variée. Du point de vue de l'agriculture, la Yougoslavie peut être divisée en quatre grandes régions :

% de la surface de terres agricoles	
Région des plaines fertiles.....	27,6
Région des piémonts.....	29,4
Région des montagnes.....	30,5
Région côtière (climat méditerranéen).....	17,5

2. CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION AGRICOLE AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Pendant cette période la Yougoslavie était un pays économiquement sous-développé. Plus de 70 % de la population était rurale, (en 1931, 77 %). Sur environ 11 millions d'hectares de terres agricoles, la production était principalement une production agricole très intensive, et ce dans environ 2 millions d'exploitations agricoles, en majorité de petites tailles. Plus de 88 % des exploitations agricoles disposaient d'environ 55 % de la surface totale des terres agricoles, ainsi la taille moyenne de ces exploitations était de seulement 2,2 ha. La taille moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles en Yougoslavie était d'environ 5,5 ha durant cette période. La production dans les 12 % d'exploitations de taille plus importante était quelque peu plus intensive et reposait sur l'utilisation de main-d'oeuvre salariée et sur une certaine utilisation des machines. Pendant cette période il n'existait pas de possibilités pour un développement significatif de la production agricole.

3. DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE APRES L'ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉVOLUTION SOCIALISTE

A partir de 1945, commence une période de reconstruction et de développement économique durant laquelle le développement de

l'agriculture se base sur une production à grande échelle, d'abord sous forme étatique puis sous forme secteur social. Des exploitations de grande taille sont formées sur les terres obtenues par la réforme agraire (environ 600.000 ha de terres agricoles).

La loi sur la réforme agraire de 1945, a limité la taille des exploitations agricoles individuelles à un maximum de 20 hectares de surface arable.

Au cours de la période 1948-1952 ont été créées en masse des exploitations collectives (sur le modèle des sovkhozes). Réalisée dans une période de gestion administrative de l'économie, la collectivisation (qui a été entreprise en tant que tentative de socialisation de la production agricole) n'a donné aucun résultat positif. La tentative de collectivisation a été un grand pas en arrière dans le développement de l'agriculture yougoslave.

Dans la période suivante, celle de l'introduction de l'autogestion ouvrière dans le système économique de la Yougoslavie, à partir de 1953, la taille maximale des exploitations agricoles individuelles a été réduite à seulement 10 hectares de terres arables (ce qui a augmenté la superficie des grandes exploitations du secteur social d'environ 276.000 hectares).

Le but de la politique agraire est de socialiser la production dans les petites exploitations agricoles privées par le biais de leur coopération dans la production avec des organisations de travail associé de grande taille, des secteurs de l'agriculture et de l'industrie alimentaire (les complexes dits agro-industriels).

Ainsi, il y a en Yougoslavie deux modèles de production agricole, d'un côté environ, 3.500 domaines en propriété sociale (Organisations de travail associé), 2.700 grands combinats agricoles et agro-industriels et 750 coopératives agricoles, et de l'autre côté quelques 2,7 millions de petites exploitations privées.

Les organisations agricoles en propriété sociale reposent sur les principes de la propriété sociale, sur les moyens de production et sur l'autogestion des travailleurs.

En 1984, le secteur social détenait 16 % de la surface cultivée totale en Yougoslavie, environ 9 % du nombre total de têtes de gros bétail (exprimé en Unité Gros Bétail) et environ 9 du parc total de tracteurs agricoles.

Les formes d'organisation des entreprises agricoles ou agro-industrielles du secteur social et de participation des petites exploitations privées dans la production socialement organisée, sont schématiquement présentées dans les exemples suivants (voir les exemples 1 et 2). Le processus de socialisation de la production dans le secteur privé de l'agriculture, qui se fondait sur la loi sur le travail associé de 1976, était réalisé à travers la coopération, fondée sur des contrats appropriés, avec les grandes organisations du domaine de

l'agriculture et des industries de transformation. Bien qu'il ait été mis en application durant une assez longue période, ce système de coopération n'a pas abouti dans la pratique aux résultats escomptés, notamment dans le domaine du développement du secteur individuel de l'agriculture.

D'une manière générale, les petites exploitations agricoles privées ont été incapables d'appliquer efficacement la technologie et les techniques modernes. Elles étaient sans perspectives dans les conditions d'une production marchande moderne. Selon le dernier recensement des exploitations agricoles effectué en 1981, la taille moyenne de l'exploitation privée en Yougoslavie était de 3,48 ha de surface agricole, dont 2,2 ha en moyenne de surface arable, avec une distribution suivant la taille des propriétés, très défavorable :

Surface agricole de l'exploitation

< 3 ha.....	61,71%
< 5 ha.....	78,67 %
5 - 10 ha.....	16,58 %
> 10 ha.....	4,74 %

Le principe de la coopération des producteurs agricoles individuels avec les organisations du travail associé du secteur social sur la base du partage du revenu réalisé en commun "au prorata du travail et des moyens de production investis" n'a pas été, d'une manière générale, réalisé dans la pratique. L'application effective de ce principe se heurtait à la question difficile de trouver des critères et des clés de répartition pour une telle répartition du revenu entre un grand nombre d'exploitations individuelles (d'une grande diversité quant au niveau d'équipement technique et de productivité du travail) et une grande entreprise du secteur social. C'est pourquoi le plus souvent la coopération se ramenait à de simples relations du type vendeurs-acheteurs, avec des rapports de prix souvent défavorables pour les agriculteurs individuels. En plus de cela, dans la pratique apparaissaient souvent des divergences d'intérêts entre les partenaires dans la coopération, une sécurité insuffisante dans le placement des produits liée à un marché instable, ainsi qu'une participation insuffisante des coopérants privés dans les prises de décision (gestion, direction etc.)

4. POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SUR LA BASE DE LA REFORME SOCIALE ET ECONOMIQUE ACCEPTEE EN YUGOSLAVIE

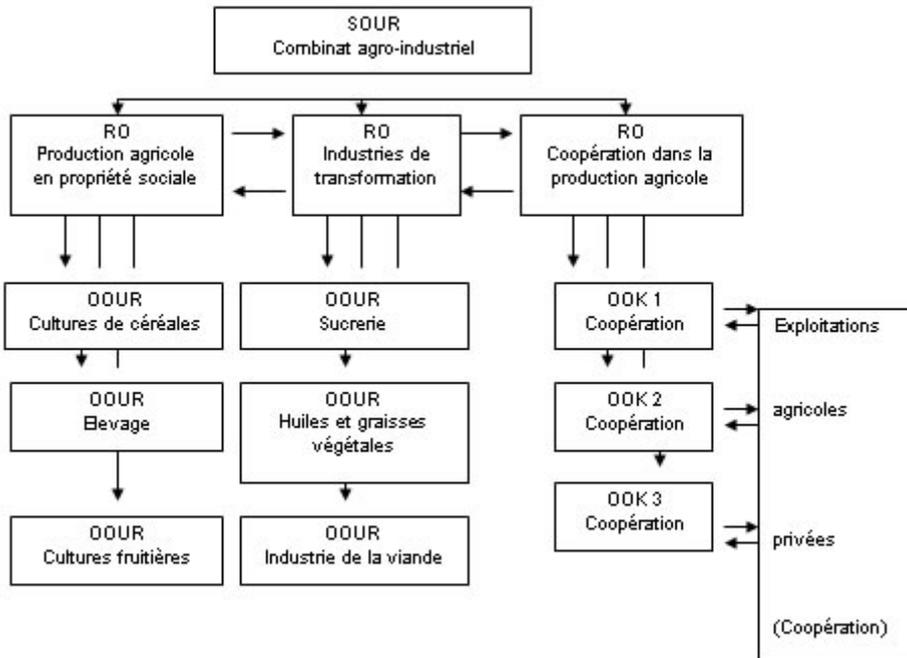
Le développement réussi de l'agriculture dans le secteur privé doit être fondé sur une production rationnelle et économiquement efficace qui doit permettre une élévation du niveau de vie aussi importante que possible des producteurs, c'est-à-dire de la population rurale. La stagnation dans le développement du secteur privé de l'agriculture yougoslave est le résultat de l'influence persistante de plusieurs facteurs, entre autre limitation légale de la taille des exploitations privées, conception erronée du développement des exploitations individuelles. Mais d'autres causes interviennent.

Les possibilités pour un développement plus réussi et plus rapide de l'agriculture yougoslave se basent sur la nécessité admise aujourd'hui en Yougoslavie, d'une mise en oeuvre aussi rapide que possible de la réforme du système politique, d'une réforme sociale et économique, c'est-à-dire de l'élimination de toutes les entraves qui se sont jusqu'à présent pleinement manifestées dans le développement économique du pays. Le fondement de la réforme sociale et économique est constitué des principes suivants :

- 1- Limitation de l'influence politique sur les rapports socio-économiques, sur l'organisation et le développement de l'économie ;
- 2 - Libre organisation des activités économiques, fondée exclusivement sur les lois du libre marché ;
- 3 - Libre association des producteurs ;
- 4 - Instauration de l'égalité en droits entre la propriété sociale, coopérative et privée ;
- 5 - Abrogation des limitations légales concernant la propriété sur les terres agricoles (maximum foncier).

Les changements entamés dans le système socio-économique en Yougoslavie représentent une base réelle pour un développement plus rapide et plus efficace de l'agriculture dans la période suivante. Dans les conditions d'une libre organisation des producteurs agricoles (du secteur social, privé et coopératif) et de mesures efficaces de la politique économique (agraire), des chances réelles existent pour que le développement de l'agriculture contribue dans une mesure croissante au progrès socio-économique du pays, à travers :

- a) une valorisation plus complète des ressources naturelles disponibles ;
- b) une application économiquement plus efficace de la technologie et de la technique moderne dans les exploitations agricoles privées, au moyen de l'amélioration de la structure des domaines possédés par des achats de terres, des locations et par le recours à différentes formes de coopération à la production et d'intégration dans l'utilisation des moyens modernes de production, en somme par l'organisation d'une production économiquement efficace ;
- c) une participation plus complète de l'agriculture yougoslave dans la division internationale du travail ;
- d) l'élévation du niveau de vie de la population agricole et un développement plus rapide des zones rurales ;
- e) une utilisation plus complète des résultats des recherches scientifiques (en premier lieu dans le domaine de la micro-économie) dans l'élaboration des formes d'organisation d'une production agricole performante en étroite relation avec les conditions naturelles et économiques prévalant en Yougoslavie.

Exemple 1**Organisation interne d'un domaine en propriété sociale du complexe agro-industriel et formes de coopération à la production avec les exploitants privés**

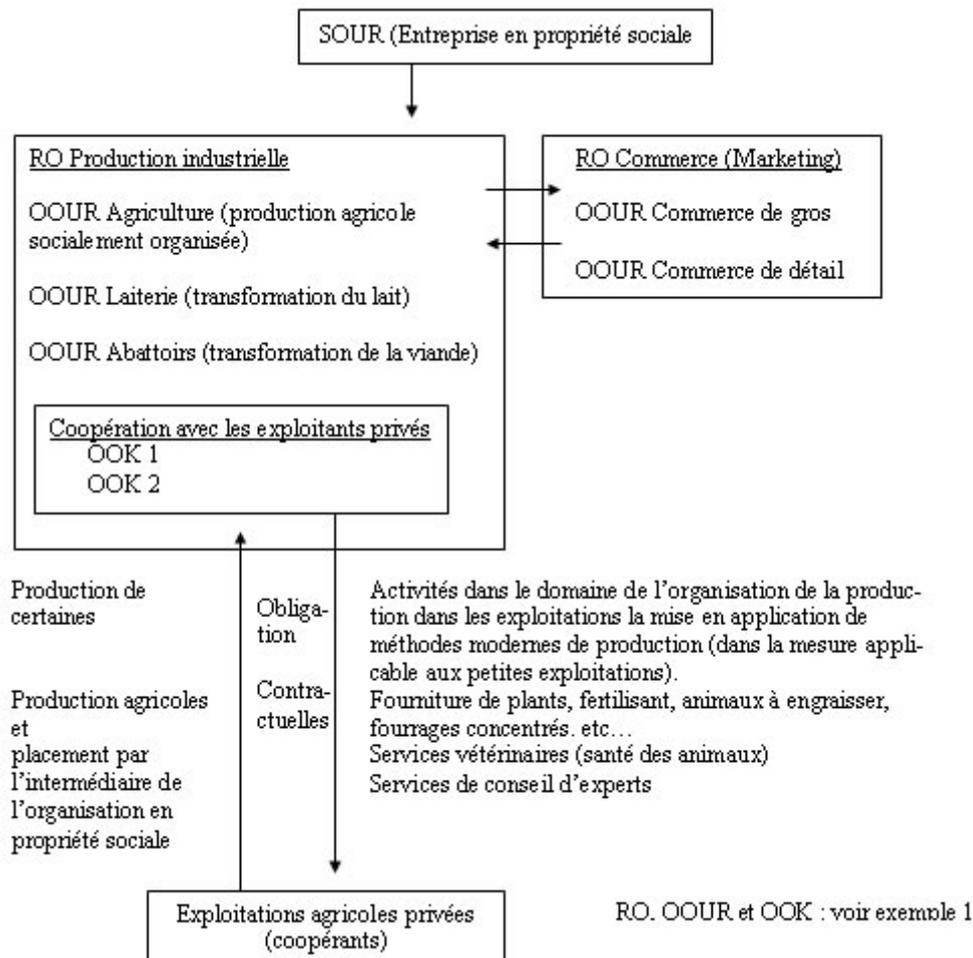
SOUR / Organisation complexe de travail associé

RO / Organisation de travail

OOOR / Organisation de base de travail associé

OOK / Organisation de base de coopérants

Exemple 2**Coopération socialiste dans la production agricole entre le secteur social (Entreprises agro-industrielles) et les petits exploitants privés**



Notes

[*] Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques, BELGRADE

****]** Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques, BELGRADE